

**Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'Association
« Parents-Enfants à Quilly »
Le vendredi 4 Juin 2010**

Etaient présents :

Mme GATTEPAILLE, membre du conseil municipal, 12 parents, les membres du bureau et de l'équipe d'animation.

Personnes excusées : Mme RIOT Karine (membre du bureau) et Mme BRETONNEAU Valérie (membre du bureau).

I Rappel de la constitution du bureau du bureau et de l'équipe d'animation sur l'année 2009-2010.

Le bureau

Présidente : Nolwenn LAVENUS

Secrétaire : Karine RIOT

Secrétaire -adjointe : Bénédicte BRIAND

Trésorière : Chrystèle BERGAOUI

Trésorière-Adjointe : Valérie BRETONNEAU

L'équipe d'animation

Directrice : Magdalena ROUE

Animatrices : Véronique LEMERCIER

Valérie LESTRANGE

Aurore CAILLON

Mlle CAILLON a été embauchée en cours d'année, en Avril en CDD et jusqu'à la fin de l'année scolaire 2010 , pour répondre au besoin d'encadrement supplémentaire. En effet, le nombre d'enfants fréquentant l'accueil a progressivement augmenté et régulièrement nous atteignons l'effectif maximum autorisé, à savoir entre 36 et 40 enfants. Melle CAILLON vient en renfort quand le nombre d'enfants est supérieur à 34.

Par ailleurs, Véronique LEMERCIER quitte l'équipe à la fin de l'année scolaire. Nous procéderons donc courant juin à un recrutement pour deux postes pour la rentrée de septembre.

II Bilan des effectifs 2009

Effectifs 2009-2010 : 55 familles et 90 enfants inscrits

Effectifs 2008-2009 : 50 familles et 87 enfants inscrits

Projection pour 2010-2011 en fonction des réponses des pré inscriptions : 49 familles et 84 enfants inscrits.

III Bilan financier 2009

Dépenses (salaires, charges salariales, frais postaux, alimentation, fournitures, matériels) → **17 742,73€**

Recettes (adhésions et cartes horaires des familles, marché de Noël, subvention commune, prestation CAF) → **24 607,48€**

Excédent : 6864,75€

IV Proposition de la nouvelle grille tarifaire pour 2010-2011

Tarifs horaire

Quotient Familial	< 350	351 à 550	551 à 750	751 à 950	951 à 1200	>1200
Non allocataires caf	1,65€	2,05€	2,35€	2,45€	2,60€	2,70€
Allocataires Caf Msa	1,20€	1,70€	2,00€	2,20€	2,40€	2,60€

Cotisation par enfants	5,00€	5,50€	6,00€	6,50€	7,00€	7,50€
------------------------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

Cette nouvelle grille a été adoptée à l'unanimité par les membres présents à l'assemblée.

Cette nouvelle tarification s'explique par plusieurs points :

- volonté de pérenniser le 4^{ème} poste d'animatrice (perspective d'un contrat à durée indéterminée) et pour un volume horaire plus important qu'actuellement (en moyenne 4h/semaine d'avril à juin 2010). Ce qui permettrait un encadrement de meilleur qualité.
- Frais d'entretien plus important avec la construction des nouveaux locaux.
- Aménagement en mobilier et fournitures de fonctionnement dans le nouveau local répondant aux normes de collectivité petite enfance et jeunesse.

Nous nous sommes renseignés sur les tarifs pratiqués dans les communes environnantes afin de rester dans une fourchette moyenne dans le calcul de nos prix.

V Les tickets CESU

Les tickets cesu nous engendrent des frais de dossiers liés notamment à l'âge des enfants (+ de 6 ans). Ce n'est pas la banque mais bien le centre de traitement CESU qui facture ces frais. Nous serons donc dans l'obligation de demander aux parents qui nous règlent en tickets-cesu de rembourser ces frais, en fonction de la grille appliquée par l'organisme .

VI Rapport d'Activité (2009-2010)

Plusieurs activités et travaux divers ont été menés par l'équipe.

A- les activités manuelles

des activités manuelles ont été proposées aux enfants selon différents thèmes et les périodes de l'année : Halloween, marché de Noël, Pâques, les fêtes des mères et pères. Ils ont été souvent réalisés avec du matériel de récupération. L'inconvénient est qu'actuellement il y a peu de place pour stocker le matériel et les réalisations en cours, donc travail sur des petits volumes et récupération au compte goutte du matériel. L'organisation sera plus aisée dans le nouveau local.

B- achat de matériel

Nous avons investi dans 2 baby-foots de table suite à des prêts de ces jeux par les animatrices pour les tester. Ils ont été vite adoptés par les enfants. Certains parents demandent s'il peuvent donner des jeux de société à l'accueil. Il faut savoir que les jeux faits pour les particuliers ne résistent pas à l'usure dans les collectivités. Ils sont manipulés de nombreuses fois et par plusieurs enfants qui ne prennent pas toujours soin de bien les ranger. Dans le budget prévisionnel de la prochaine rentrée, il est prévu l'achat de nouveaux jeux adaptés à ce type de structure et répondant aux normes européennes. Cependant, il est toujours possible pour les parents d'en proposer, en fonction de leur état et s'ils correspondent aux normes demandées.

C- les règles de vie

Les animatrices ont réalisé un travail sur plusieurs semaines afin de rédiger les règles de vie de l'accueil. Ce travail s'est fait en collaboration avec les enfants qui ont fait des propositions. Les règles seront affichées à l'accueil. A la rentrée de septembre chaque enfant se verra remettre un exemplaire qu'il devra signer, montrant ainsi qu'il s'engage à les respecter. Des sanctions énoncées dans le règlement de fonctionnement seront appliquées en cas de non respect des règles.

D- un nom pour l'accueil

Nous avons décidé de donner un nom à l'accueil afin de ne plus le nommer par l'association « parents-enfants à Quilly » qui est un peu long et peu représentatif d'un accueil.

Pour cela, l'équipe a sollicité les enfants fréquentant l'accueil. Les membres du bureau ont voté pour déterminer le plus résonnant. Celui qui a été retenu est « les p'tits dynamiques ». un logo à partir de dessins des enfants pour l'illustrer sera créé pendant l'été. On espère vous le présenter à la rentrée.

E- le règlement de fonctionnement

Nous sommes actuellement à le réactualiser. Il n'a pas été revu depuis la création de l'association et certains points ont évolué. Il sera prêt pour la rentrée.

D- le carnaval

Cette année, la formule a été un peu différente des années passées : un thème a été proposé ainsi qu'une animation s'y rapportant : thème du cirque et animation réalisée par des élèves pratiquant l'équilibre sur fil. Le lieu a également changé. Le rassemblement s'est fait sur le parking du restaurant scolaire.

La formule a plu aux enfants et aux parents présents. Le lieu est plus adapté et moins dangereux qu'au centre-bourg selon les parents.

Pourquoi pas demander aux enfants de choisir un thème pour l'an prochain.

VII Présentation du projet de création d'un local pour l'accueil.

Mme Gattepaille présente le projet. Ce projet a vu le jour suite à différentes rencontres avec les professionnels de la PMI qui avaient autorisé que l'accueil s'installe dans le restaurant scolaire de manière provisoire, ce bâtiment n'ayant pas été conçu pour cela à l'origine. Ne trouvant pas d'autres lieux adaptés à l'accueil d'enfants selon les normes actuelles, le conseil municipal a opté pour une construction. L'accueil périscolaire a en effet démontré l'importance de son existence pour les familles de la commune. Le bâtiment de 85m² sera situé en extension du restaurant scolaire. Les parties sanitaires et le hall d'entrée seront communs. Un escalier permettra l'accès à la cours de l'école du bas pour certaines activités. L'accueil pourrait y emménager en février ou mars 2011.

VIII Inscriptions pour 2010-2011.

Elles se feront en même temps que les inscriptions pour la cantine, dans les locaux de la mairie la dernière semaine d'Août. Nous communiquerons les dates exactes ultérieurement dans les cahiers de l'école.

IX Horaires de l'accueil- accueil du mercredi

Certains parents ont demandé si on envisageait d'étendre les horaires d'accueil notamment du matin. Jusqu'à présent, nous n'avons reçu aucune demande dans ce sens. Si effectivement plusieurs parents se manifestent et motivent un réel besoin, nous pourrions revoir les horaires sous certaines conditions qui seront à débattre au conseil d'administration.

D'autres parents ont soulevé la question de l'accueil du mercredi et pourquoi pas des vacances scolaires.

Pour l'instant, la commune se positionne de manière défavorable à cette extension d'accueil. En effet, si un accueil s'étend au-delà des jours scolaires, la commune doit participer au financement de la structure à hauteur de 20% pour que la CAF continue à verser les prestations. Sans ces prestations, l'accueil ne pourrait pas fonctionner.

X Election du nouveau conseil d'administration

Certains membres n'étant pas présents et ne s'étant pas prononcés sur leur place dans le bureau, nous n'avons pas procédé au vote.

Par ailleurs, nous sollicitons les parents pour devenir membres du bureau. Nous avons la volonté de poursuivre le travail engagé pour proposer une prestation d'accueil de qualité. Les besoins évoluent, le nombre d'enfants fréquentant l'accueil devient important et cela nécessite une certaine gestion et mobilisation. Afin de rester dynamique et permettre à l'équipe d'animation de proposer aux enfants des temps d'accueil de qualité, il serait nécessaire d'être plus nombreux. Votre participation sera la bienvenue.

Fin de la séance à 22h05.

Merci aux parents qui se sont déplacés ainsi qu'à Mme Gattepaille, membre du conseil municipal.